

**COMPTE RENDU du CDAS en date
du
17 Octobre 2019**

Une motion en intersyndicale va être déposée aux fins de remplacement de l'assitant de délégation.

A l'action sociale, comme dans tous les services des Finances, force est de constater que l'administration ne met pas les moyens humains nécessaires à l'exercice normal des fonctions.

La Déléguée se retrouve «esseulée» aux commandes de la Délégation à l'action sociale.

Après abstention sur le dernier PV du CDAS du 09-07-2019, car boycotté, les points suivants ont été examinés.

□ **La mise à jour du tableau des membres du C.D.A.S 64**

La Responsable du Pôle PPR présidera désormais le CDAS.

Parmi les nouveaux membres figurent deux correspondants sociaux, une collègue de la (DDPP) et un collègue de la Direction des Garde-Côtes.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

□ **Enquête 2019 sur les attentes et les besoins des agents**

Cette enquête a été lancée afin de connaître les attentes des agents par rapport à leur quotidien (repas, logement, garde enfants, loisirs, la santé, leur connaissance de l'action sociale).

Voici les résultats bruts de cette étude menée par l'administration :

► *La plupart des répondants ne déjeunent pas au restaurant collectif (56%) bien qu'ils y ont accès à 64% .*

- ▶ Ils privilégient notamment un repas préparé à la maison (50%): surtout chez les femmes (56% oui contre 38% chez les hommes)
- ▶ un repas acheté à emporter (32%).
- ▶ De plus, la majorité des répondants limite au maximum le temps et les dépenses pour déjeuner (58% limitent leur temps, 55% leurs dépenses). Pause déjeuner (pas+ de 3/4 d'heure);
- ▶ 70% des répondants sont propriétaires, et une minorité a besoin de changer de logement (16%);
- ▶ Pour 42% des répondants, le logement pèse trop fortement sur leur pouvoir d'achat.
- ▶ Concernant les vacances, 49% des répondants privilégient la nouveauté.
- ▶ 77% des répondants n'apprécient pas de retrouver des collègues sur place. La majorité des répondants privilégie les activités individuelles (65%) plutôt que les activités collectives (28%).
- ▶ Les activités organisées sont préférées par 29% des répondants.
- ▶ 52% de l'ensemble des répondants se sentent bien protégés et 65% ne sont pas prêts à payer plus pour des meilleurs remboursements.
- ▶ 5% des répondants n'ont pas de complémentaire santé et/ou de prévoyance.

Les conclusions administratives de cette enquête :

- ▶ **Les répondants considèrent que la complémentaire santé et prévoyance est la première des préoccupations que devrait avoir l'employeur (35%).**
- ▶ **Les préoccupations sont ensuite le déjeuner (15,8%) suivi de très près par les difficultés personnelles (15,2%), puis le logement (10,7%) et le rôle de parent (8,2%).**

Le bien-être au travail est la préoccupation majeure que les agents ne retrouvent pas dans la liste proposée, ainsi que le transport et les enfants, tout de même moins évoqués.

- ▶ **Les réponses sur le portail internet de l'action sociale ministérielle sont assez homogènes selon les différents profils. Les agents y accèdent facilement (48% plutôt d'accord contre 27%), l'utilisent en grande partie depuis l'ordinateur de bureau (57%), et la plupart des agents le considèrent très utile (47% contre 16%).**

□ Fonds d'innovation locale

Il n'y a pas eu de proposition faite au niveau local, il n'est pas certain que le dispositif soit reconduit.

□ Point sur les colonies et E.P.A.F

Petit rappel, le catalogue papier n'existe plus. Il y a 3 périodes pour les colonies, printemps, été et hiver. Des contrats de droit privé sont passés pour recruter les «gilets bleus». Il s'agit de personnes adultes chargées de recenser les jeunes au départ du bus et à leur arrivée.

□ Point sur la restauration

L'appellation «coin repas» disparaît au profit «d'espace libre de repas». Désormais ces espaces doivent répondre en tout point aux obligations du code du travail (Art R4228-19) sous la responsabilité des Chefs de Services. Tout devis devra être validé par la Direction Générale. Les crédits d'actions locales serviront à financer les besoins, après validation par le service BIL et le correspondant social. Il n'y aura plus de stocks (bouilloire, cafetière etc.), les commandes seront passées à l'UGAP. La nomination d'un correspondant social pour la restauration sera effective prochainement à la DDFIP.

Des crédits peuvent être obtenus pour les équipements qui dysfonctionnent ou sont obsolètes dans les restaurants. Il suffit que les Présidents des associations de cantines saisissent la Direction. Contactez-les également si vous avez des soucis concernant les repas servis dans les structures (changement de menus ou autres). La présidente nous a indiqué qu'il n'y avait pas de consignes concernant la fermeture de restaurants. En revanche, il existe une problématique quant aux moyens pour les faire fonctionner sur Oloron et Biarritz. En effet, sur Oloron l'agente qui s'occupait des repas va partir à la retraite. La Présidente cherche une solution pour la remplacer. Dans le pire des cas, les agents auront droit au ticket restaurant. Une enquête a été réalisée auprès des agents d'Oloron afin de savoir s'ils sont favorables au maintien du restaurant .

□ Point sur les Crédits Actions Locales 2019 - Avis du Conseil

L'arrêté comptable aura lieu le 13 décembre. La réserve de 2%, ayant été débloquée, porte au final la dotation du CDAS 64 à 39525€.

L'annulation du voyage au parc aventure d'Urrugne a permis une réaffectation de ces crédits sous la forme de cartes pour Noël d'une valeur de 50€ pour les 17 ans.

Les agents semblent très satisfaits de l'aide aux devoirs et ont sollicité également des cours de langues.

Il sera donc proposé ultérieurement un «pack» supplémentaire à celui existant pour un coût de 1547€. Avis aux amateurs !

□ Crédits Actions Locales 2020 - Propositions du Conseil

Les demandes des agents (aides aux devoirs etc....) doivent être effectuées sur le site en ligne de la délégation et non directement auprès de la Déléguée.

Un message de la délégation leur parviendra ultérieurement donnant le top départ des inscriptions.

La Déléguée à l'action sociale nous a fait part de toute la difficulté d'organiser des voyages, car ceux-ci sont soumis à validation par la région mais également à passation de marchés.

Lorsque le CDAS doit formuler une proposition, celle-ci doit être quasiment faite l'année N-1 et comporter tous les éléments techniques (lieu et date, nombre de bus, point de départs et arrêts, participants, actifs et ou retraités, enfants, conditions d'annulation etc.....)

Il nous paraît utile, afin de garder du «liant» entre les retraités et les actifs, d'organiser des activités communes.

En l'occurrence les membres du CDAS se sont mis d'accord sur les 3 sorties suivantes:

- au mois de mai (14 ou 16) , sortie retraités aux Thermes de Salies.
- le 6 Juin 2020 sortie tout public au Pic du Midi (Départ de Bayonne avec arrêt à Orthez puis Pau;
- le 19 septembre sortie à Pampelune, tout public visite des chais, dégustation etc....

Enfin une réserve d'environ 1500€ sera constituée pour les espaces restauration.

N'hésitez pas à contacter vos titulaires en CDAS afin de leur faire part de vos souhaits.

En effet, les membres du CDAS ne peuvent à eux seuls décider pour la majorité des agents.

Or, comme nous vous l'avons précisé infra les projets doivent être ficelés pratiquement 8 mois avant afin de ne pas perdre de crédits, soit au cas d'invalidation du projet par la région, soit d'annulation du voyage faute de «combattants».

□ Point sur les logements

Toutes les possibilités de logements sont épuisées. Il restait 3 demandes en attente sur la Côte mais les agents ont pu trouver des logements par leurs propres moyens.

□ Formation des nouveaux membres des CDAS

Un powerpoint a été mis à la disposition des membres du CDAS.

Vos représentants FO-FINANCES 64 à ce CDAS

Emmanuelle AUBIN - Titulaire (PCE Bayonne)

Sonia PUCHEUX Titulaire excusée(BSI Pau)

Nathalie SABATHE – Suppléante excusée (BSI Cambo)

Jean BERNET-Suppléant (Trésorerie Oloron)